



1) a-Titre de la formation :

Licence Professionnelle mention GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, parcours GESTION DE LA PAIE ET DU SOCIALE(GPS)

b- Code et intitulé RNCP

29806

c- Organisme certificateur

Université de Bourgogne

2) Objectifs de la formation :

Cette licence professionnelle « Gestion de la Paie et du Social», proposée uniquement en alternance avec contrat de professionnalisation, répond à plusieurs objectifs qui sont notamment :

- répondre aux besoins des entreprises car elles disposent toutes de cette fonction,*
- participer à l'essor économique en proposant une formation en adéquation avec la demande du marché,*
- initier le développement d'une filière professionnelle courte « Ressources Humaines » en partenariat avec tous les secteurs de l'économie, notamment l'industrie,*
- offrir à des diplômés Bac+2 une diversification à leur orientation en proposant un nouveau cursus attractif, permettant une sortie diplômante et professionnalisée,*
- offrir à des diplômés Bac+2, une insertion professionnelle immédiate par l'intermédiaire du contrat de professionnalisation, tout en les formant de façon adéquate vis-à-vis du marché du travail,*
- former en 1 an des futurs diplômés référents dans le domaine de la gestion de la paie et du social capables à terme d'encadrer une équipe*
- faciliter l'insertion professionnelle des diplômés par une formation, en alternance leur permettant d'être immédiatement opérationnels à l'issue de la licence.*
- permettre à des salariés d'entreprises ou à des demandeurs d'emploi d'avoir la possibilité de conceptualiser les savoir et savoir-faire acquis en entreprise et d'avoir une vision globale de leur fonction en mettant en œuvre si nécessaire la validation des acquis d'expériences,*
- professionnaliser des formations supérieures dans un contexte européen avec pour objectif prioritaire l'insertion directe dans le monde du travail.*

Aptitudes :

Voir fiche RNCP

Compétences :

Compétences acquises à l'issue de la formation :

- o Sociales : établir et gérer les paies et les charges sociales et fiscales, assurer les relations avec les organismes sociaux ;*
- o Juridiques : assurer la veille sociale, juridique et économique (droit du travail, droit social, fiscalité), analyser les lois, décrets, conventions collectives, établir les contrats de travail ;*
- o Comptables : maîtriser la comptabilité des charges de personnel, présenter un tableau de bord social ;*
- o Informatiques: utiliser les logiciels de paie, de gestion de ressources humaines, effectuer les télé-déclarations ;*
- o Managériales: participer à la gestion des ressources humaines.*

3) Débouchés et éventuelles possibilités de poursuite de parcours :

Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) : Les métiers visés par cette formation sont :

- o Responsable paie et gestion du social*
- o Gestionnaire de la paie et du temps de travail*
- o Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable*
- o Responsable des ressources humaines o Assistant ressources humaines*

4) Durée de la formation et rythme de l'alternance :

Durée de la formation en heures : 455

Dates ou période de démarrage/fin de la formation : du 06/09/2021 au 31/08/2022

Rythme de l'alternance : Voir calendrier

5) Programme : Voir Fiche Filière

6) Méthodes pédagogiques :

Les enseignements se déroulent sous forme de cours magistraux et travaux dirigés.

7) Modalités d'évaluation et conditions obligatoires pour valider le diplôme :

La licence professionnelle est décernée aux personnes ayant obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris les projets tutorés et le stage, et une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage. Le régime des études conduisant au diplôme de la licence professionnelle a été défini par l'arrêté du 17 novembre 1999 paru au JO du 24 novembre, auquel il convient de se reporter. Il convient également de se reporter à l'arrêté du 23 avril 2002, relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence - schéma européen L-M-D – et notamment son article 22. Par ailleurs les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université.

8) Taux d'obtention du diplôme et taux d'insertion :

9) Coûts pour l'apprenti : UB : CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)

10) Pré-requis :

La formation s'adresse aux étudiants issus des diplômes de formations initiales BAC+2 correspondant à 120 crédits validés dans un cursus niveau Licence, DUT et BTS. Par validation d'acquis de l'expérience. Par équivalence de diplôme.

Public Cible :

Public âgé de maximum 30 ans (29 ans révolus). L'âge maximum peut être porté à 35 ans (34 ans révolus) dans les cas suivants :

- apprenti qui souhaite signer un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu ;*
- précédent contrat de l'apprenti rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté ;*
- précédent contrat de l'apprenti rompu pour inaptitude physique et temporaire. Il n'y a pas d'âge limite dans les cas suivants :*
 - travailleur reconnu handicapé ;*
 - création ou repris d'une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme ;*
 - personne inscrite en tant que sportif de haut niveau.*

11) Procédure d'admission :

Dépôts des candidatures sur le site de l'IUT via E candidat : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/#!accueilView> Les procédures de sélection sont de nature pédagogique (commission pédagogique) ; celles de recrutement sont propres aux employeurs. Les admissions sont effectives à la condition de la signature, avec une entreprise, d'un contrat d'apprentissage et dans la limite de la capacité d'accueil de la licence professionnelle. Dates limites de dépôt des candidatures à l'IUT : début avril Sélection pédagogique (examen des candidatures par la commission pédagogique) : fin avril

12) Dossier de candidatures : *E-Candidat*

13) Moyens mobilisés pour la recherche du contrat d'apprentissage :

Un job dating a été organisé cette année.

Les entreprises accueillant ou ayant accueilli des alternants de la formation dans le passé sont sollicitées afin de fournir des offres qui sont diffusées ensuite aux candidats.

14) Moyens mobilisés au cours de la formation pour faciliter la recherche d'emploi :

Un job dating a été organisé cette année.

Les entreprises accueillant ou ayant accueilli des alternants de la formation dans le passé sont sollicitées afin de fournir des offres qui sont diffusées ensuite aux candidats.

15) Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Oui

16) Coordonnées

Directeur de l'UFA

Nom : DANAUDIÈRE

Prénom : Patrick

Téléphone : 03 80 39 64 03 (Secrétariat de direction)

Email : patrick.danaudiere@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Responsable pédagogique

Nom : SIRE

Prénom : Sylvie

Téléphone : 03 80 39 64 29

Email : sylvie.sire@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Assistant(e)

Nom : PRETET

Prénom : Hélène

Téléphone : 03.80.39.51.98

Email : helene.pretet@u-bourgogne.fr

Ingénieur(e)

Nom : BOUROGA

Prénom : Fiona

Téléphone : 03 80 39 55 28

Email : fiona.bouroga@u-bourgogne.fr